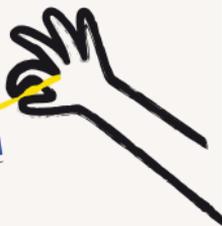


MUTUALISONS  
DES EMPLOIS !



Idée reçue n°03

ADHÉRER À UN  
GROUPEMENT  
D'EMPLOYEURS  
C'EST PERDRE  
SON INDÉPENDANCE !



# - PAS VRAIMENT !

L'objectif d'un groupement d'employeurs (GE)  
est de regrouper la main d'oeuvre.  
C'est avant tout un **outil au service de ses membres**.

Le groupement ne remplace pas ses adhérents dans l'organisation des  
activités sportives et d'animation. Chacun **reste indépendant et**  
**maître de son projet associatif**.



## ON RÉSUME

Le GE contribue au  
**dialogue entre ses membres**  
sur un territoire ou  
une filière et **favorise le**  
**développement** de projets  
communs, portés par les  
adhérents.